

PRÉAMBULE

TENNISADDICT EVENT, division de la société YAMS SARL ayant son siège au 2 rue de la nuée bleue 67000 Strasbourg et propriétaire de la marque TENNISADDICT, est l'organisateur du BABOLAT TOUR. L'organisateur établit ce règlement qui a pour objet **d’assurer le déroulement loyal de la compétition dans le respect de l’éthique sportive**. Il doit être interprété en ce sens.

Pour toute question relative au tournoi, il conviendra de contacter l’organisateur :

TENNISADDICT EVENT – Société YAMS

2 rue de la nuée bleue – 67 000 STRASBOURG

Tel : + 33 (0)3 88 38 66 53

contact@tennisaddict.fr

Article 1 : Esprit

Cette compétition est réservée aux 4^e série qui souhaitent passer un moment convivial autour du tennis. C’est une formule ludique pour attirer de nouveaux joueurs(euses) à la compétition, ou y refaire venir ceux qui trouvent les formats actuels trop contraignants, selon les nouveaux formats de jeux proposés par la Fédération Française de Tennis (FFT).

Article 2 : Format

Le Babolat Tour se déroule en trois phases :

- Des phases qualificatives entre Août 2016 et Avril 2017.
 - Les dates des phases qualificatives sont annoncées sur le site www.tennisaddict.fr/babolat-tour et sont mises à jour en temps réel en cours d’année.
 - Les finalistes et vainqueurs de chaque tableau (dames et messieurs) sont qualifiés pour la finale régionale.
 - Liste des lots : voir article 5
- Des finales régionales entre mai et juillet 2017
 - Les dates des finales régionales seront définies et communiquées aux qualifiés via le site du tournoi www.tennisaddict.fr/babolat-tour et par e-mail.
 - En cas de désistement et/ou pour compléter ses tableaux, l’Organisateur se réserve le droit de repêcher des participants selon les modalités suivantes : tirage au sort parmi les demi-finalistes, puis, si besoin, parmi les quarts de finalistes, les 2^e de poules, les 3^e de poules, …
 - Les finalistes et vainqueurs de chaque tableau (dames et messieurs) sont qualifiés pour la finale nationale.
 - Liste des lots : voir article 5
- Une finale nationale en septembre 2017
 - La finale nationale réunit les vainqueurs et finalistes des finales régionales dans un lieu de prestige qui sera annoncé avant fin juillet 2017 sur le site du tournoi www.tennisaddict.fr/babolat-touret par e-mail.
 - La date de la finale nationale sera communiquée aux qualifiés par e-mail.
 - En cas de désistement, l’Organisateur se réserve le droit de repêcher des participants selon les modalités suivantes : tirage au sort parmi les demi-finalistes, puis, si besoin, parmi les quarts de finalistes, les 2^e de poules, les 3^e de poules, …
 - Liste des lots : voir article 5.

Les règles sportives sont définies par le Règlement FFT : **Format de type 3**. Le Babolat Tour est une formule de jeu individuelle sous forme de poules, puis par tableau final. Elle est homologuée FFT par le club accueillant la compétition, et permet de marquer des points selon les modalités figurant ci-dessous.

Format de matchs courts en **2 sets gagnants, 4 jeux gagnants par set (point décisif à 40-40 = règle du "no ad"), jeu décisif à 4-4 (en 7 points), super jeu décisif (en 10 points) à 1 set partout**. Les scores possibles pour un set sont : **4/0 - 4/1 - 4/2 - 5/3 (il faut 2 jeux d’écart, c’est l’équivalent du score 7/5 dans un set classique) - 5/4 (avec jeu décisif à 4-4)**.

Exemple de score d’un match : 4/1 - 4/5 - 1/0 (il s’agit du super jeu décisif qui remplace le 3^e set).

Points FFT pour une victoire : 0,6 x points gagnés. La totalité du tournoi se déroule sur un week-end (du vendredi soir au dimanche).

Nombre minimum de matchs joués par inscrit : 2. Pour tout autre renseignement, consultez le règlement FFT correspondant. **NB important !** Certains compétiteurs qualifiés pour la finale régionale ou nationale peuvent être reclassés à cette date en 3^e série. Le format de type E étant réservé aux 4^e série, et l’organisateur souhaitant que les phases finales se déroulent sur le même format que les phases qualificatives, les phases finales (régionales et nationales) ne seront par conséquent pas homologuées FFT, et ne permettront pas de marquer de points FFT.

LE REGLEMENT

2016 / 2017

Article 3 : Participants

Les participants doivent être licenciés FFT. Le tournoi est ouvert aux joueurs et joueuses classées en 4e série (de non-classé à 30/1) à la date de leur entrée dans la compétition, et n’ayant jamais été mieux classés que 15/4. Les juniors peuvent participer au Babolat Tour selon les règles FFT en vigueur identiques à un tournoi senior traditionnel. Le nombre de participants est limité.

Les joueurs devront obligatoirement présenter au juge-arbitre leur attestation de licence de l’année en-cours, et un certificat médical de non contre-indication à la pratique du tennis en compétition, datant de moins de 12 mois à la date de leur entrée dans la compétition. Les joueurs et joueuses s’engagent à respecter l’esprit de fair-play, de bonne humeur et de loyauté. L’organisateur se réserve le droit d’exclure ou de ne pas retenir l’inscription d’un participant qui ne respecterait pas ces règles.

Article 4 : Droits d’inscription

L’inscription au tournoi se fait selon les voies habituelles proposées pour les tournois FFT (AEI, carton d’inscription, mail au juge-arbitre si autorisé,…). L’inscription n’est définitive qu’une fois le règlement des droits d’inscription réglés. Le droit d’inscription à régler par le(la) participant(e) est de 15 euros. Le participant a la garantie de jouer au minimum 2 matchs, et de récupérer 3 balles à la fin de son tournoi.

Les participants peuvent régler le club par chèque à l’ordre du club, ou par tout autre moyen de paiement accepté par le club

Les participants peuvent aussi utiliser l’inscription et le paiement sécurisé en ligne sur le site du tournoi

www.tennisaddict.fr/babolat-tour

Article 5 : Lots à gagner

En partenariat avec la société BABOLAT, sponsor officiel du tournoi, l’organisateur propose des lots aux gagnants selon les modalités suivantes :

Phases qualificatives :

-Pour les vainqueurs (tableau dames et messieurs) : une bagagerie Babolat (valeur 45 €TTC) ou équivalent.

-Pour les finalistes (tableau dames et messieurs) : un sac à dos Babolat (valeur 30 €TTC) ou équivalent.

-Qualification pour la finale régionale (frais de déplacement et d’hébergement non-inclus) ou équivalent.

Finales régionales :

-Pour les vainqueurs (tableau dames et messieurs) : une bagagerie Babolat (valeur 45 €TTC) ou équivalent.

-Pour les finalistes (tableau dames et messieurs) : un sac à dos Babolat (valeur 30 €TTC) ou équivalent.

-Qualification pour la finale nationale, incluant l’hébergement du samedi soir et le repas –soirée du samedi soir (transport et autres frais non-inclus). Valeur du lot : 150 €.

Finale nationale :

-Une invitation individuelle à Roland-Garros dans la loge Babolat pour une journée d’une valeur de 300 € (hébergement et transport non-inclus)

NB : L’organisateur se réserve le droit de modifier la nature des lots, à quelque moment que ce soit, à condition que les lots de substitution soient au-moins de valeur égale à la valeur annoncée.

ARTICLE 6 - LOI APPLICABLE / ATTRIBUTION DE JURIDICTION

La loi applicable est la loi française. En cas de litige relatif à sa formation, sa validité, son interprétation et/ou son exécution, attribution expresse de juridiction est faite aux tribunaux de Strasbourg, seuls compétents.